



Centre Social Lo Solan



Pôle Formation

Le Pôle Formation vous accompagne
dans vos apprentissages






Bonjour



OFII



-  **Adresse :** 2, Place du Béarn - 64150 Mourenx
-  **Téléphone :** 05 59 60 03 98
-  **Courriel :** accueil@lo-solan.org
-  **Site Internet :** losolanmourenx.centres-sociaux.fr



LES PARTENAIRES DU PÔLE FORMATION



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités (DREETS)

A FEPT

formation, insertion & éducation permanente



OFII

OFFICE FRANÇAIS DE L'IMMIGRATION
ET DE L'INTÉGRATION



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

INSERMEDIA
FORMATION

**France
Travail**

**CAP
EMPLOI**
Handicap, recrutement & maintien



la pépinière

TTS
A TOUT SERVICE

Afpa

Le Réseau
des Missions
Locales

ciel
environnement



CRIA
Centre Ressources
Illettrisme Analphabétisme
Nouvelle - Aquitaine

ciel
garage

ITS
Pierre Bourdieu

FAMI Fonds Asile,
Migration et Intégration
Union européenne
l'Europe se mobilise

**LA FIBRE
64**

**Caf
des Pyrénées-
Atlantiques**
ALLOCATIONS
FAMILIALES

#APTIC

MIXX
Maison Intercommunale des Cultures et des Sciences

CINÉM



LACQ ODYSSE
les Sciences
en Culture!

**Centres
Sociaux**

**LACQ
LORTHEZ**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ville de
MOURENX

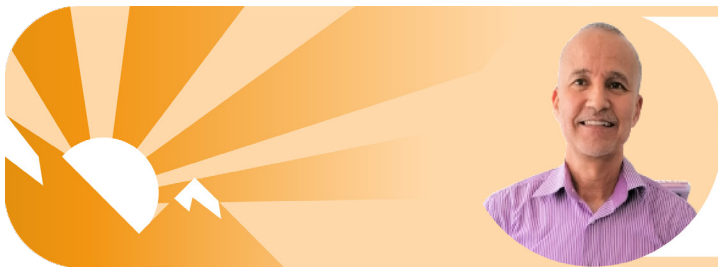
**PYRENEES
ATLANTIQUES**
LE DEPARTEMENT

SOMMAIRE

Les partenaires du Pôle Formation	p. 2
Pôle Formation - Suivi administratif	p. 4
Pôle Formation - Équipe pédagogique	p. 5
Centre Social Lo Solan - Organisme de Formation	p. 6
Formation linguistique et civique de l'OFII	p. 7
Habilitation de Service Public (HSP)	p. 8 à 12
Formation en culture numérique (#APTIC)	p. 13
Ateliers de soutien au code de la route	p. 14
Ateliers Socio-Linguistiques (ASL)	p. 15



PÔLE FORMATION - Suivi administratif



Driss BOUSSALI
Responsable du Pôle Formation

☎ 05 59 60 03 98 – 07 78 68 50 14
✉ driss.boussali@lo-solan.org



Loetitia BRIS
Suivi Administratif HSP

☎ 05 59 60 03 98
✉ loetitia.bris@lo-solan.org



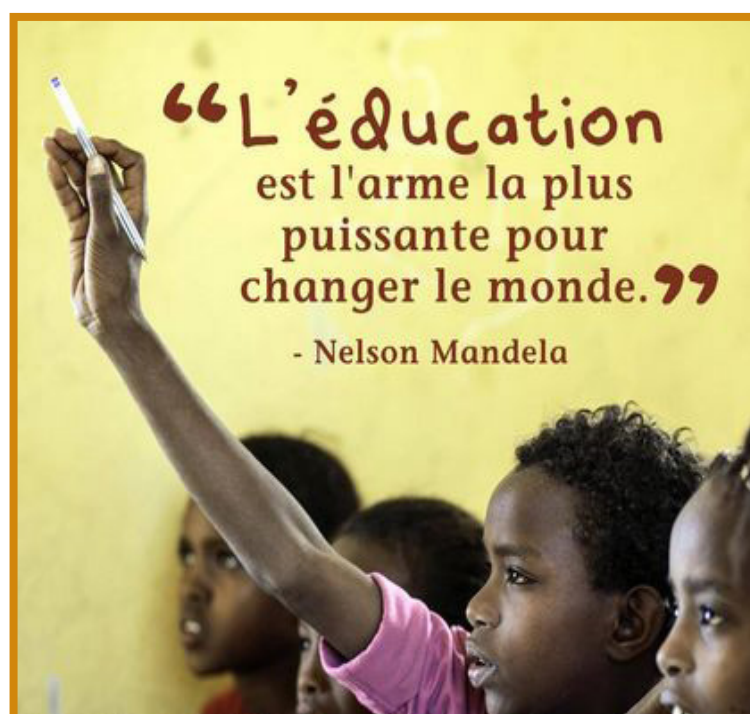
Fabienne RODRIGUES
Suivi Administratif OFII

☎ 05 59 60 03 98
✉ fabienne.rodrigues@lo-solan.org



Corinne SAVIGNON
Suivi Administratif hors dispositif

☎ 05 59 60 03 98
✉ corinne.savignon@lo-solan.org



PÔLE FORMATION - Équipe pédagogique



Fabienne RODRIGUES
Formatrice FLE et OFII

☎ 05 59 60 03 98
✉ fabienne.rodriguez@lo-solan.org



Julie JOAKIMIDES
Formatrice FLE et OFII

☎ 05 59 60 03 98
✉ julie.joakimides@lo-solan.org



Corinne SAVIGNON
Formatrice FLE et OFII

☎ 05 59 60 03 98
✉ corinne.savignon@lo-solan.org



Driss BOUSSALI
Formateur FLE et OFII

☎ 05 59 60 03 98 – 07 78 68 50 14
✉ driss.boussali@lo-solan.org



Patrice NADAUD
Formateur Numérique

☎ 05 59 60 03 98 – 06 21 10 35 36
✉ patrice.nadaud@lo-solan.org



Florian DUFFAU-DAUBIGNY
Formateur Numérique

☎ 05 59 60 03 98
✉ florian.duffau@lo-solan.org



Le Centre Social Lo Solan

ORGANISME DE FORMATION

Le Centre Social Lo Solan est une association Loi 1901, référencée Organisme de Formation (OF) depuis 1989.

Pour bénéficier de ses différentes prestations, il faut être membre en s'acquittant d'une adhésion annuelle (17 € pour une personne, 30 € pour l'adhésion familiale et 8,50 € pour les bénéficiaires de minima sociaux). Les stagiaires des deux dispositifs OFII et HSP sont dispensés d'adhésion.

Toutes les formations proposées sont gratuites.



Pour toute personne en situation de handicap, veuillez contacter notre référent handicap au 05 59 60 03 98 ou accueil@lo-solan.org

Le Pôle Formation propose des actions de formation en direction de personnes désireuses d'acquérir les savoirs de base en français et/ou en mathématiques, ou de bénéficier d'initiation ou de perfectionnement en culture numérique.

Habilité par l'Office Français de l'Intégration et de l'Immigration (OFII), il dispense des cours préparatoires aux examens du Diplôme d'Études en Langue Française (DELF) de niveau A1, A2 ou B1, pour les signataires du Contrat d'Intégration Républicaine (CIR) et pour les demandeurs de la nationalité française.

Des formations sont aussi proposées dans le cadre de l'**Habilitation de Service Public (HSP)**, socle de compétences, et sont inscrites dans le dispositif régional de formation Nouvelle-Aquitaine.

Des Ateliers Socio-Linguistiques (ASL) et des cours en petits groupes de soutien au code de la route viennent compléter notre offre de formations.

FORMATION LINGUISTIQUE ET CIVIQUE DE L'OFII

Ce volet comprend plusieurs niveaux d'apprentissage et ateliers :



- => Communication et expression écrite, orale et phonétique
- => Ateliers techniques de communication écrite et orale
- => Ateliers d'apprentissage et de ré-apprentissage de la langue française



L'OFII est l'opérateur public qui conçoit et pilote les politiques d'immigration et d'intégration en France. Il instruit les demandes des signataires qui sont soumis à l'obligation d'apprentissage de la langue française.



Dans ce cadre, le Pôle Formation du Centre Social assure la préparation du DELF (A1, A2 et B1), obligatoire pour la régularisation administrative des étrangers primo-arrivants ou des demandeurs d'asile. Orientés vers notre structure par les services de l'OFII, ils ont un délai de 5 ans pour suivre cette formation.

Parcours CIR (Contrat d'Intégration Républicaine) dont le niveau de sortie visé est le DELF A1

- => **600 heures de formation possibles** pour les personnes peu ou pas scolarisées dans leurs pays d'origine et qui ne parlent pas français.
- => **400 heures de formation possibles** pour les personnes peu scolarisées, ayant des compétences à l'oral proches du niveau A1.1 et des compétences à l'écrit infra A1.1.
- => **200 heures de formation possibles** pour les personnes scolarisées de façon significative (niveau 3ème) dans leurs pays d'origine et dont les compétences à l'écrit et à l'oral restent à consolider.
- => **100 heures de formation possibles** pour les personnes dont le niveau A1 est en cours d'acquisition, elles communiquent à l'oral mais les compétences à l'écrit sont à perfectionner.

Parcours complémentaire dont le niveau de sortie visé est le DELF A2

100 heures de formation possibles (parcours facultatif) pour tout signataire niveau A1 (écrit/oral) et répondant aux conditions d'éligibilité prévues à l'article 2 du Cadre Européen de Référence pour les Langues (CECRL).

100 heures de formation possibles (parcours complémentaire) pour tout signataire niveau A2 (acquis à l'oral et à l'écrit) et dont le niveau de sortie visé est le B1.

H.S.P (Habilitation de Service Public), Socle de Compétences

Fonctionnement et mise en oeuvre de la formation HSP :

- ✓ Une programmation annuelle des actions de formation sur prescription par les organismes habilités (France Travail, Mission Locale TM2O, PLIE Transition, CAP Emploi, ACI Ciel, SDSel).
- ✓ L'entrée sans prescription est soumise à la validation de la Région Nouvelle-Aquitaine.
- ✓ Entrées séquencées.
- ✓ Points d'entrées avec effectif associé :
A minima 1 par trimestre et par Itinéraire.
- ✓ 2 usagers minimum pour l'Itinéraire 1.
- ✓ 4 usagers minimum pour les Itinéraires 2 et 3.
- ✓ Possibilité d'ajuster la date d'inscription en fonction des flux.
- ✓ Déroulement de la formation :
A temps partiel et en discontinu du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- ✓ Fermetures annuelles : 15 jours au mois d'Août et 1 semaine à Noël.

Procédés et méthodologie pédagogiques :

Parcours de formation individualisé construit à partir d'une grille d'évaluation réalisée lors du positionnement du stagiaire. La formation vise l'acquisition de compétences complémentaires, nécessaires au projet professionnel visé.

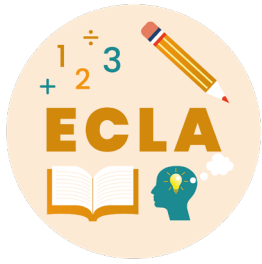
Le mode pédagogique est interactif, collaboratif et expérientiel. Il repose sur des méthodes actives qui favorisent l'implication des apprenants et l'appropriation des savoirs.

Au travers de mise en situation concrète et en prenant appui sur des documents authentiques (revues, journaux, publicités...), un travail sur la communication est réalisé, ce qui favorise la prise de parole en public.

L'objectif est de permettre au stagiaire d'être plus autonome à l'écrit comme à l'oral et de l'accompagner dans sa démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Techniques d'évaluation :

L'évaluation est réalisée en continu tout au long de la formation des stagiaires. Elle est assurée par l'ensemble de l'équipe pédagogique (tests de connaissances, quizz, QCM).



ITINÉRAIRE 1 - ECLA « Écrire, Compter, Lire, Apprendre »

Objectif : permettre aux personnes d'acquérir ou de renforcer leurs savoirs de base généraux et leurs compétences techniques afin de soutenir l'employabilité, de favoriser l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Public concerné par l'Itinéraire 1 :

- ✓ Personnes en situation d'illettrisme
- ✓ Personnes ayant été scolarisées en français à l'étranger et attestant d'un niveau A2 à l'oral (en Français).

Programme pédagogique :

- ✓ Communication en français : lecture, écriture/comprendre et s'exprimer à l'écrit.
- ✓ Utiliser les règles de base en mathématiques et en sciences.
- ✓ Se repérer dans l'espace et le temps.
- ✓ Sensibiliser aux Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC) et se familiariser avec les outils numériques.

Durée du parcours : 150 permanences soit 450h maximum sur 12 mois.





ITINÉRAIRE 2 - FLE « Français Langue Étrangère »

Objectif :

Acquérir ou renforcer les compétences linguistiques, consolider les savoirs de base et soutenir les repères socioculturels et professionnels.

Accompagner l'intégration et l'employabilité, favoriser l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi.

Public concerné par l'Itinéraire 2 :

- ✓ Personnes étrangères ayant été scolarisées ou non dans leur pays d'origine hors OFII.
- ✓ Personnes ayant été scolarisées en Français dans leur pays d'origine n'attestant pas d'un niveau A2 à l'oral et ne répondant pas aux conditions de l'OFII.

Programme pédagogique :

- ✓ Communiquer en français à l'oral et à l'écrit dans un contexte personnel et professionnel.
- ✓ Acquérir les règles de base en mathématiques et en sciences.
- ✓ Se sensibiliser aux technologies numériques et à la communication numérique.
- ✓ Appréhender les codes culturels et la citoyenneté.
- ✓ Comprendre le monde professionnel et les codes de l'entreprise.
- ✓ S'immerger dans un contexte professionnel.

Durée du parcours : 150 permanences soit 450h maximum sur 12 mois.





ITINÉRAIRE 3 « Numérique »

Objectif : Acquérir les compétences nécessaires pour être autonome dans l'utilisation des outils numériques.

Public concerné par l'itinéraire 3 :

- ✓ Personnes ayant des difficultés dans l'utilisation des outils numériques.
- ✓ Personnes ayant besoin d'une remise à niveau ou perfectionnement dans l'utilisation de logiciels bureautiques et des outils numériques.

Programme pédagogique :

- ✓ La découverte et la sensibilisation aux technologies numériques et à la communication numérique.
- ✓ Développer les compétences numériques (initiation ou perfectionnement).
- ✓ L'approfondissement de l'utilisation des technologies numériques et de la communication numérique.
- ✓ Découverte et/ou maîtrise des outils bureautiques courants : (Word, Excel, Powerpoint, Publisher).
- ✓ Maîtrise usuelle des technologies numériques et des différents supports de communication.
- ✓ Comprendre les usages multiples d'Internet et savoir les mettre en application.
- ✓ Création, animation de sites Internet et utilisation de l'e-commerce.

Durée du parcours : 80 permanences soit 120h maximum sur 12 mois.



THÈMES OBLIGATOIRES

pour tous les stagiaires HSP

- ✓ Sensibilisation aux priorités régionales.
- ✓ Sensibilisation aux enjeux du développement durable :
L'HSP Socle doit s'inscrire dans le cadre de la feuille de route « Néo Terra » pour une transition écologique et énergétique impulsée par le Conseil Régional.
- ✓ Sensibilisation aux Valeurs de la République, à l'éducation citoyenne et à la prévention des violences sexuelles et sexistes.
- ✓ Sensibilisation aux enjeux d'une pratique numérique responsable.
- ✓ Protection des données et règlement général sur la protection des données (RGPD).
- ✓ Cyber sécurité.



FORMATION EN CULTURE NUMÉRIQUE

Pass numérique # APTIC

Accompagnement numérique sur orientation de France Travail

Fonctionnement :

Sessions régulières (3 x 2 heures) tout au long de l'année, planifiées en fonction des besoins des personnes et à la demande de France Travail.

Modalités et outils pédagogiques :






Programme individualisé de formation qui intègre les compétences nécessaires du projet professionnel et en tenant compte du niveau initial de la personne. La formation #Aptic privilégie les situations authentiques amenées par les stagiaires, favorisant l'appropriation des différentes ressources mobilisées. Ateliers pratiques basés sur l'expérimentation, la prise d'initiatives et l'implication des stagiaires.



3 Parcours #APTIC

1. Découvrir le numérique
2. Maîtrise du numérique
3. Développement du pouvoir d'agir du numérique

Parcours d'initiation à thèmes

-  Découvrir l'environnement numérique
(*poste informatique, Internet, clavier, souris...*)
-  Collaborer et communiquer
(*envoyer un mail, utiliser Internet...*)
-  Gérer ses informations et ses données
(*protection des données, RGPD...*)
-  Créer des documents
(*courriers, présentations...*)
-  Utiliser et accéder à l'offre digitale de France Travail
(*actualisation, échanger avec son conseiller...*)



ATELIERS DE SOUTIEN AU CODE DE LA ROUTE



Destinés aux bénéficiaires de l'Auto-École Sociale rencontrant des difficultés de lecture et/ou de compréhension du vocabulaire propre au code de la route. L'orientation s'établit sur prescription de la Conseillère en Économie Sociale et Familiale (CESF) de l'Auto-École Sociale.

Fonctionnement : 2 séances de 2h de cours par semaine selon les besoins de la personne (sans limite de durée dans le temps).

Modalités et outils pédagogiques : programme de formation individualisé tenant compte du niveau repéré lors du positionnement et de l'évolution du stagiaire. Composition de petits groupes (3 à 4 stagiaires maximum) pour favoriser la confiance et les apprentissages.

Supports utilisés : fiches techniques de vocabulaire illustrées, DVD du code de la route.



ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES



Objectif :

Accompagner les apprenants en Français Langue Étrangère (FLE), les primo-arrivants et signataires du CIR dans l'appréhension de leur milieu de vie et en développant leur pouvoir d'agir au quotidien.

Les « Ateliers Socio-Linguistiques » (ASL) sont des actions de formation de proximité qui visent à rendre les apprenants autonomes dans les différentes institutions de la vie courante comme la Poste, l'école, la mairie, la médiathèque, les hôpitaux...

Dans ces ateliers, on apprend à pratiquer la langue française et à se familiariser avec les codes de l'environnement, en vue de les mobiliser à bon escient dans différents espaces et ainsi évoluer en toute autonomie. Ils viennent en complément des ateliers de formation d'apprentissage classique et sont aussi fonction des événements locaux qui jalonnent l'année (festival de théâtre, animations partenariales, manifestations culturelles internes ou publiques, ...).

Fonctionnement :

Tout au long d'un parcours de formation linguistique de l'OFII ou des parcours de l'HSP.





Le pôle formation vous accompagne
dans vos apprentissages



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie de l'action suivante :
Actions de formation



Plaquette éditée à Mourenx, le 06/02/2025